

ORDRE DU JOUR
séance régulière du Conseil municipal
le lundi 20 février 2023 à 19h30

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2023 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport du service d'urbanisme ;
8. Rapport du directeur général ;
9. Adoption du règlements 2022-279 (Airbnb) pour chacune des zones;
10. Adoption du Règlement 2022-283 relatif au PIIA ;
11. Adoption du Règlement 2022-284 modifiant le règlement de zonage (RCI) ;
12. Adoption du Règlement 2022-285 (Volumétrie);
13. Autres sujets :
14. Période de questions ;
15. Levée de la séance.